



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LAMPAUL-GUIMILIAU

Distribution de masques à la population

La commune a réceptionné les masques en tissu commandés. Une distribution à la population est organisée de la manière suivante :

Chaque Lampaulais qui n'en pas déjà reçu avec le CCAS se verra attribuer un masque en tissu réutilisable. La distribution se fera à **la salle de la Tannerie le vendredi 22 mai de 16h à 19h et le samedi 23 mai 2020 de 9h à 12h.**

Pour pouvoir en bénéficier, il vous faudra apporter obligatoirement un justificatif de domicile. Une seule personne devra se présenter par famille. Il lui sera demandé le nombre de membres de son foyer. Des masques pédiatriques seront également disponibles pour les enfants à partir de 11 ans.

Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix en lui confiant un justificatif de domicile à votre nom. Vous pourrez également venir retirer les masques de votre foyer à la mairie tous les matins jusqu'au samedi 30 mai inclus.

Par ailleurs, un kit de masques chirurgicaux à usage unique sera disponible uniquement sur demande au CCAS et à destination des habitants les plus fragiles, en une seule fois. La demande est à adresser par téléphone au 02.98.68.76.67 ou accueil@mairie-lampaul-guimiliau.fr. Ils seront disponibles à compter du lundi 25 mai 2020.